



Mairie de LANOBRE
(Cantal)

Compte rendu du
Conseil Municipal du
Lundi 12 avril 2021

Le lundi douze avril deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des fêtes de la mairie, sous la présidence de Pascal LORENZO, Maire.

Présents : Pascal LORENZO – Brigitte CLAUDEL – Philippe VIALLEIX – Johane GRANDSEIGNE - Dominique VOLPE – Anthony SANTOS – Gwenaël DELMAS – Fabien VALLET – Sabine EGAL – André DOUBLEIN – Gustave GOUVEIA - GAY Patricia – Didier LARROUCAU
Absente excusée : Virginie BRUGIERE
Représenté : Sylvie SERRE (pouvoir à CLAUDEL B.)

M. le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a ouvert la séance.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

2. Adoption du procès-verbal du 22.03.2021

3. Finances – Gestion – Economie

- 3.1. Adoption Budget primitif 2021 budget général ;
- 3.2. Adoption Budget primitif 2021 : Assainissement ;
- 3.3. Adoption Budget primitif 2021 : Lotissement *Les Jardins de la Ganne* ;
- 3.4. Vote des taux d'imposition 2021 ;
- 3.5. Subventions aux associations ;
- 3.6. Demande de subvention à la Région au titre du "Bonus Relance" ;
- 3.7. Demande de subvention au Département au titre du "FCS Bonus 2021 " ;

4. Administration générale

- 4.1. Recrutement agent contractuel au poste de secrétaire de mairie ;
- 4.2. Modifications et mise à jour des statuts de la CCSA :
 - Modification de la définition de l'intérêt communautaire concernant la protection et mise en valeur de l'environnement ;
 - Prise d'une nouvelle compétence mobilité ;
- 4.3. Convention 2021 pour la fourrière animale avec le Refuge animalier bortoï ;

5. Travaux – Urbanisme – Bâtiments – Voiries – Terrains

- 5.1. Vente d'un pavillon de l'Office Public de l'Habitat ;
- 5.2. Travaux d'assainissement du bourg :
 - Choix du prestataire assurant le contrôle final des travaux ;
 - Choix du prestataire assurant la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé ;

6. Questions diverses.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

Mme Brigitte CLAUDEL, 1ère adjointe au Maire, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Votant : 13

Pour : 13 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

2. Adoption procès-verbal de la séance du 22/03/2021 (rapporteur : M. P. LORENZO)

Le Procès-verbal de la séance du 22 mars 2021 est adopté par le Conseil municipal.

Votant : 13

Pour : 13 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

M. Gustave GOUVEIA rejoint l'assemblée.

3. FINANCES – GESTION – ECONOMIE :

3.1. ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 ;

Après la présentation du budget communal et de ses annexes, le Conseil municipal a délibéré et adopté les projets budgétaires ainsi que les états fiscaux qui leurs sont liés.

Les projets communaux sur l'exercice 2021 seront essentiellement les suivants :

- Aménagement d'une nouvelle **agence postale** dans un site exclusivement dédié à ce service ;
- Aménagement d'une nouvelle **médiathèque** ;
- Acquisition de **matériel de signalisation** pour les services techniques, d'un matériel de coupe, d'un nouveau camion ;
- Acquisition de **matériel pour la cantine** en vue de préparer des repas en direct ;
- Aménagement d'un **lotissement Rue Charles de Gaulle** ;
- Travaux de **mise en conformité du réseau d'assainissement** dans le bourg de *Lanobre* ;
- Travaux sur les **voies communales : réfection Route d'Anglards, Glissières de sécurité à Granges, ralentisseurs** devant l'école *Lanobre*, Réfection de **piste rurales** ;
- Travaux **d'aménagement de la Rue de Sioprat** (voirie et accotements) en simultané avec la réfection des réseaux ;
- Travaux d'aménagement **Place de l'Eglise** ;
- Travaux de rénovation à **la maison de retraite** ;
- Construction d'une **nouvelle salle polyvalente de type centre socio-culturel** ;
- Réfection des **vitraux de l'église** ;
- **Site de La Siauve** : Création d'un **éclairage public**, réhabilitation du **Bar-Snack** ;

- Remplacement de jeux pour enfants ;
- Signalisation urbaine : mise en place d'un panneau d'affichage lumineux, adressage sur l'ensemble de la commune, vidéo-protection ;
- Création d'un éclairage au stade de Lanobre ;
- Enfouissement de lignes électriques ;

A- Budget général primitif 2021

Le budget général de la commune totalise une masse de 3 773 741.14 €.

- **La section de fonctionnement s'équilibre à 2 157 406.14 €** répartie par chapitre comme suit en dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractères général : 423 500.00 €
 Chapitre 012 : Charges de personnel : 581 500.00 €
 Chapitre 014 : Atténuation de produits (fonds de péréquation) : 39 000.00 €
 Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 316 500.00 €
 Chapitre 66 : Charges financières : 16 000.00 €
 Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 8 000.00 €
 Chapitre 022 : Dépenses imprévues : 40 181.14 €
 Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 723 712.00 €
 Chapitre 042 : Dotations aux amortissements : 9 013.00 €

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre 013 : Atténuation de charges : 2 000.00 €
 Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 70 500.00 €
 Chapitre 73 : Impôts et taxes : 1 017 948.00 €
 Chapitre 74 : Dotations et participations : 450 164.00 €
 Chapitre 75 : Autres produits (revenu des immeubles) : 140 000.00 €
 Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 10 000.00 €
 Le résultat reporté de l'exercice 2012 s'élève à 466 794.14 €

- **La section d'investissement s'équilibre à 1 616 335.00 €**

A noter que le solde d'exécution excédentaire 2020 à reporter s'élève à 47 653.27.
Les restes à réaliser en dépenses de l'année antérieure s'élèvent à 637 335.00 €, et à 20 000.00 € en recettes.

Les inscriptions nouvelles en matière de **dépenses d'investissement** de l'exercice 2021 se répartissent comme suit :

- Achat de matériels :	158 000.00 €
- Travaux voirie communale :	237 500.00 €
- Aménagement du bourg :	150 000.00 €
- Pôle santé :	8 500.00 €

- Maison de retraite :	75 000.00 €
- Centre socio-culturel :	150 000.00 €
- Signalisation urbaine :	20 000.00 €
- Bâtiment <i>La Siauve</i> :	20 000.00 €
- Jeux enfants :	20 000.00 €
- enfouissement lignes électriques :	30 000.00 €
- Remboursement emprunt :	110 000.00 €

Ces dépenses seront assurées par les **recettes d'investissement** suivantes :

- Amortissements :	9 013.00 €
- FCTVA :	170 000.00 €
- Subvention :	76 275.00 €
- Virement section de fonctionnement :	723 712.00 €

Dans le cadre du vote du budget le Conseil municipal a voté les subventions aux associations pour un montant global de 28 500.00 € ainsi que des participations éventuelles aux familles pour les voyages scolaires pour 2 000.00 €.

Le budget général de l'exercice 2021 est élaboré sans augmentation des taux d'imposition. Le taux de la taxe foncière non bâtie reste fixé à 151.80 %, celui de la taxe bâtie passe de 15.69 % à 39.25 % car intègre la part départementale de cette taxe (réforme sur la taxe d'habitation).

Ce budget primitif est adopté par le Conseil municipal.

Votant : 14

Pour : 11 voix

Abstention : 3 voix (LARROUCAU D. - GAY P. - GOUVEIA G.)

Contre : 0 voix

B. Budget annexe de l'assainissement 2021

La section d'exploitation s'équilibre à 71 929.00 € se répartissant comme suit :

En dépense :

Charges à caractères général (traitements eaux usées) :	45 000.00 €
Dotation aux amortissements :	25 129.00 €

En recettes :

Produits de services (redevance traitement eaux usées) :	56 444.57 €
Quote-part subventions :	388.00 €
Résultat 2020 reporté :	15 096.43 €

En section d'investissement les dépenses nouvelles seront de deux ordre.

D'une part, la prévision de travaux sur divers réseaux est budgétée pour un montant estimé à 69 613.52 €.

D'autre part, ce budget prévoit la mise en conformité du réseau d'assainissement sur le bourg de *Lanobre* : *Rue de Sioprat, centre bourg, secteur de Moranges*. Le montant total des travaux est estimé à 990 000 € dont 850 000.00 € inscrits en reste à réaliser. L'inscription nouvelle pour cette opération est donc de l'ordre de 140 000.00 €. L'opération sera lissée sur 2 à 3 ans.

Afin de financer ces travaux conséquents 3 types de recettes sont inscrites au budget :

- 25 129.00 € d'amortissements,
- 102 918.52 € d'excédent reporté,
- 608 954.00 € de subventions émanant de l'Etat via la D.E.T.R. et de *l'Agence de l'Eau Adour Garonne* (dont 500 000.00 € inscrits en restes à réaliser)
- 300 000.00 € en emprunt nouveau (inscrits en restes à réaliser)

La section d'investissement s'équilibre à 1 039 001.52 €.

Le budget assainissement est adopté à l'unanimité.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

C. Budget annexe Lotissement Les Jardins de La Ganne 2021

La section de fonctionnement dans laquelle sont retracées les opérations réelles de ce budget s'équilibre à 519 820.00 €. En dépenses : 260 000.00 € liées aux travaux d'aménagement, honoraires compris ; en recettes : 140 000.00 € de recettes prévues sur les ventes des lots aménagés, 119 910.00 € de subvention provenant du budget général. Des opérations de transferts entre sections (soit pour 259 910.00 €) ouvrent les inscriptions budgétaires du compte de stocks.

Le budget lotissement est adopté à l'unanimité.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3.2. Demande de subvention à la Région au titre du "Bonus Relance" ;

Afin de contribuer au financement des travaux de rénovation de l'EHPAD, *la Résidence de l'Artense*, une demande subvention sera déposée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Bonus Relance 2020 – 2021. Le taux d'aide sollicité s'élève à 30 % des dépenses éligibles soit 24 571.82 € sur un total de dépenses estimées à 81 906.05 € H.T.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3.3. Demande de subvention au Département au titre du "FCS Bonus 2021 " ;

Suite aux travaux de réfection de la voirie communale, une délibération est prise afin de déposer une demande de subvention auprès du Département du Cantal dans le cadre du Fonds Cantal Solidaire Bonus 2021.

Votant : 14
Pour : 14 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

4. Administration générale

4.1. Recrutement agent contractuel au poste de secrétaire de mairie ;

Le conseil municipal autorise la création d'un emploi contractuel à temps complet de niveau rédacteur territorial afin d'assurer la fonction de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} mai 2021.

La rémunération de cet agent contractuel s'effectuera par référence à la grille indiciaire afférentes au grade de rédacteur territorial.

Votant : 14
Pour : 14 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

4.2. Modifications et mise à jour des statuts de la CCSA :

Adoption de délibérations en faveur de la modification des statuts de la communauté de communes Sumène-Artense suite à des décisions communautaires

- La prise d'une nouvelle compétence concernant la mobilité ;
- Modification de la définition de l'intérêt communautaire concernant la protection et mise en valeur de l'environnement :
 - Les études et les actions visant à la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs publics et privés dans une démarche de réduction de la consommation énergétique et de valorisation des énergies renouvelables ;
 - L'animation et le pilotage de procédure contractuelles comme le TEPOS ;
 - Le soutien et l'accompagnement de tous les projets visant ces mêmes objectifs ;

Votant : 14
Pour : 14 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

4.3. Convention 2021 pour la fourrière animale avec le Refuge animalier bortoï ;

Une délibération est adoptée autorisant le renouvellement de la convention liant la collectivité avec le Refuge animalier bortoï pour un montant annuel de 0.70 € par habitants soit 1 017.80 € pour la collectivité.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

5. TRAVAUX – URBANISME – BATIMENTS - VOIRIE - TERRAIN

5.1. Vente d'un pavillon de l'Office Public de l'Habitat ;

L'assemblée émet un avis favorable à la vente du pavillon social, situé au 115, Rue de la Résistance à M. Romain LAROUSSINIE et Mme Annette GIMONPEREZ pour une valeur de 100 000.00 euros TTC, bâti et terrain inclus. Il sera rétrocédé à la commune, la valeur du terrain concédé à l'Office Public de l'Habitat du Cantal par bail emphytéotique, valeur estimée à un montant de 6 830.00 euros T.T.C.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

5.2. Travaux d'assainissement du bourg :

- Choix du prestataire assurant le contrôle final des travaux ;

Dans le cadre de la réalisation des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement dans le bourg de Lanobre, l'offre de la société *SOL SOLUTION* est retenue pour un montant de 15 556.00 H.T.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- Choix du prestataire assurant la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé ;

La société *David FERREIRA* est désignée afin d'assurer la mission de Sécurité et de Protection de la Santé sur le chantier d'assainissement. le montant de la prestation s'élève à 8 000.00 € H.T.

Votant : 14

Pour : 14 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

6. QUESTIONS DIVERSES

- Chemin pédestre de *Val à La Siauve* :
La *Communauté de communes Sumène-Artense* et *EDF* ont convenu de conduire conjointement la réfection de ce sentier.
- De nouvelles incivilités ont été constatées au Parc municipal de La Ganne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

Compte rendu établi sur 8 feuillets numérotés de 1 à 8

Affiché le 4 6 AVR. 2021

La secrétaire de séance
Mme Brigitte CLAUDEL

le Maire
M. Pascal LORENZO

